

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3494 - LUNDI 20 MAI 2019

SÉCURITÉ SOCIALE

267 retraités de l'armée bientôt bénéficiaires des allocations de fin de carrière

Ils sont 267 militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), mis en retraite en 2003, qui vont percevoir bientôt leurs allocations de fin de carrière. L'annonce a été faite le 17 mai dans la foulée de la célébration de la « Journée nationale de la révolution et des Fardc », devant le Mémorial du soldat congolais érigé au rond-point Forescom, dans la commune de Gombe,

à Kinshasa.

Désormais, tous les retraités hauts gradés de l'armée recevront une allocation de fin de carrière à cette échéance. Pour assurer l'effectivité du processus, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a remis, à titre symbolique, des enveloppes à six officiers supérieurs des Fardc répondant au profil édicté.

Page 3



Le Mémorial du soldat congolais



Antipas Mbusa

OPPOSITION

Antipas Mbusa Nyamwisi annonce son retour avant le 30 juin

Le président du Rassemblement congolais pour la démocratie /KML, en exil depuis 2012, vient d'annoncer son retour au pays avant le 30 juin. Antipas Mbusa Nyamwisi dit avoir obtenu des garanties auprès du chef de l'Etat de ne pas être arrêté à son arrivée. Cet ancien chef de guerre a, en outre, affirmé être en possession de son passeport et

que rien, à ce stade, ne peut contre-carrer son retour.

Influent dans le Grand Nord (Beni, Lubero, Butembo) où sévit depuis 2018 le virus Ebola, en plus de l'activisme des groupes armés, il promet de contribuer à la normalisation de la situation dans cette partie du pays.

Page 3

DÉVELOPPEMENT DE LA RDC

Les Francs-maçons disposés à accompagner Félix Tshisekedi

Les Francs-maçons congolais ont promis, dans une tribune parvenue au Courrier de Kinshasa et signée par trente-trois d'entre eux, d'apporter leur pierre pour la réussite du programme du président de la République, bien que n'étant pas leur « frère ». « Nous lui apporterons chacun une pierre pour la construction de notre beau et grand pays. Nous ne ménagerons aucun effort pour pro-

mouvoir nos valeurs humanistes car dit-on, changer l'homme, c'est changer le monde », ont-ils assuré.

Ils ont salué l'élection de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la tête du pays ainsi que son programme d'action pour le quinquennat dont le contenu, selon eux, correspondrait aux valeurs professées par la Franc-maçonnerie.

Page 4

SOCIÉTÉ

Quatre cent soixante et une personnes guéries d'Ebola

Le bulletin quotidien du ministère de la Santé sur la situation épidémiologique de la maladie à virus d'Ebola révèle qu'à la date du 16 mai, sur un cumul des cas de mille sept cent soixante, quatre cent soixante et une personnes ont été déclarées guéries. Dans les centres de traitement d'Ebola, des cas de

décès ont été également rapportés dont deux à Butembo, deux à Beni, deux à Mabalako et un à Kayna.

Parmi les personnes vaccinées, plus de trente mille sont des contacts à haut risque, plus de cinquante-six mille des contacts de contacts, et plus de vingt-huit mille des prestataires de première ligne.

Page 4

COMMÉMORATIONS OFFICIELLES

Eugène Diomi Ndongala réclame l'abolition de la date du 17 mai

Le député honoraire, président du parti Démocratie chrétienne (DC), milite pour que la date d'entrée à Kinshasa de l'Alliance des forces démocratiques de la libération (Afdl), conduite par Laurent-Désiré Kabila, qui avait chassé du pouvoir le régime dit dictatorial du maréchal Mobutu, ne soit plus célébrée.

Le moment est venu d'abolir la célébration du 17 mai, a estimé Eugène Diomi Ndongala, soutenant que cette date a marqué le début de deux décennies de violences, massacres, déstabilisation systématique de la République démocratique du Congo (RDC) et un incroyable pillage économique qui a empêché tout développement véritable.

L'Afdl, a indiqué Eugène Diomi Dongala dans une tribune publiée à l'occasion de la célébration de cette journée, a plongé la RDC dans une guerre interminable, téléguidée à partir de Kigali et Kampala, qui a décimé la population du pays. « Pendant le règne sans partage de l'Afdl et celui de ses héritiers politiques, l'histoire du Congo a bégayé à plusieurs reprises », a-t-il fait savoir.

Les successions effrénées de gouvernements illégitimes, les crises politiques à répétition, les multiples conflits armés dans l'est de la RDC, au Kongo Central, dans le grand Kasai, etc., a poursuivi l'opposant emblématique pendant le règne de Kabila, sont autant d'éléments qui interpellent en ce qui concerne le jugement historique à faire, vingt-deux ans après, sur « l'imposture Afdlienne ».

« Le conglomérat d'aventuriers, selon la définition tranchante de l'Afdl donnée par Laurent-Désiré Kabila, lui-même, au moment de sa prise de décision tardive de chasser les troupes rwandaises de la



Le mémorial du soldat congolais, où la République commémore le 17 mai

RDC, a dévoré les Congolais qui s'étaient naïvement mis à son service: Laurent-Désiré Kabila, Anselme Masasu Nindaga, André Kissasse Ngandu et tant d'autres... », a regretté Diomi Ndongala.

Pour le président de la DC, la population congolaise est demeurée la plus paupérisée au monde car ses ressources naturelles ont été patrimonialisées par un groupe d'individus qui se revendiquent comme

les héritiers idéologiques de l'Afdl, alliés aux mobutistes qu'ils prétendaient avoir chassés. A l'en croire, devenus les piliers du régime de Kabila, les anciens collaborateurs de Mobutu ont continué de tromper la population congolaise avec une « démocratie » fondée sur les apparences d'un système démocratique (élections, principe de représentation parlementaire, etc.). Mais dans les faits, a-t-il fait obser-

ver, le régime de Kabila s'est pérennisé au pouvoir par une série de hold-up électoraux, la répression féroce de l'opposition politique et de toute forme de dissension ainsi qu'une prédation violente des richesses du pays.

« Les milliers de prisonniers politiques que le président Félix Tshisekedi vient de libérer ont été bel et bien injustement embastillés par les héritiers de l'Afdl, devenus des cham-

ions de violations des droits de l'homme. Les centaines de fosses communes en province orientale mais aussi au Kivu, de Kaniola, Kasika et de Makobola, au Katanga à Ankoro, au Kasai, à la périphérie de Kinshasa (Maluku), au Kongo Central, à Beni rappellent les monstruosité engendrées par les seigneurs de guerre restés au pouvoir à l'ombre idéologique de la libération afdlienne, jusqu'en 2018 », a dénoncé Eugène Diomi Ndongala.

Parlant de lui-même, il a rappelé son combat contre l'Afdl dès son entrée en RDC, Zaïre à l'époque, qui lui coûta une accusation d'atteinte à la sécurité de l'Etat, devant un tribunal militaire, et des interpellations en cascade de la part des services de sécurité afdliens. Le président de la DC a noté que sa situation s'est aggravée davantage surtout après la publication de son livre intitulé « Le manifeste de la libre pensée politique » (dont une copie est encore disponible à la bibliothèque de l'Université de Yale), en plein régime des « Comités de pouvoir populaire » qui auraient dû instaurer un régime fondé sur le « centralisme démocratique » à la place d'une « démocratie pluraliste et représentative » telle que prévue par le peuple congolais réuni en Conférence nationale souveraine.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉCURITÉ SOCIALE

Deux cent soixante-sept retraités de l'armée bientôt bénéficiaires des allocations de fin de carrière

Le président de la République a remis, le 17 mai à titre symbolique, des enveloppes à six officiers supérieurs des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) répondant aux critères d'éligibilité, pour assurer l'effectivité du processus.

Les deux cent soixante-sept militaires des Fardc mis en retraite en 2003 vont percevoir, bientôt, leurs allocations de fin de carrière. L'annonce a été faite le 17 mai à Kinshasa, dans la foulée de la célébration de la « Journée nationale de la révolution et des FARDC »? devant le Mémorial du soldat congolais érigé au rond-point Forescom, dans la commune de Gombe. Pour donner un cachet spécial à cette commémoration, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, et tout l'aréopage d'officiels, civils et militaires, ont pris part à cette manifestation qui s'est voulue sobre dans son agencement. L'un des temps forts aura sans doute été le dépôt par le président de la République d'une gerbe de fleurs au pied du monument, symbolisant le sacrifice enduré par le soldat congolais pour maintenir le pays dans son équilibre na-



Le mémorial du soldat congolais

tional actuel.

L'autre fait ayant marqué ce cérémonial aura été l'annonce, séance tenante, par le porte-parole des Fardc, le général Kasonga, concernant le début du processus de paiement des allocations de fin de carrière aux deux cent soixante-sept militaires retraités depuis 2013. Comme pour montrer que ce processus est irréversible, Félix Tshisekedi a remis, à titre symbolique, des enveloppes à six officiers supérieurs des Fardc qui entrent dans cette catégorie des retraités. Désormais, a-t-il assuré, tous les retraités hauts gradés de l'armée recevront une allocation de fin de carrière en cette journée du 17 mai. Lui qui avait promis aux militaires d'améliorer tant soi peu leurs conditions de vie, entend suivre à la loupe l'évolution de ce dossier dont il s'est fait le garant.

Il est à noter que la célébration du 17 mai, jadis commémorant l'entrée des troupes de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (Afdl) à Kinshasa, n'a pas été exempte de critiques. Autrefois journée de la libération, elle a été rebaptisée « Journée nationale de la révolution et des Fardc ». Si certains n'ont pas trouvé à redire sur ce changement, d'autres, par contre, ont fustigé la tendance à donner du relief à un événement qui n'en était pas un. Car, arguent-ils, cette date représente « le mal absolu dans l'histoire du Congo ». Aucune révolution n'a eu lieu le 17 mai 1997, affirment-ils, voyant dans cette rebaptisation une manière de ne pas froisser l'ex-président Joseph Kabila, dont le parti, le PPRD, est l'héritier politique de l'Afdl.

Alain Diasso

OPPOSITION

Antipas Mbusa Nyamwisi annonce son retour avant le 30 juin

Le président du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD/KML), en exil depuis 2012, dit avoir obtenu des garanties auprès du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, de ne pas être arrêté à son arrivée.

Depuis quelques temps, il s'observe un mouvement de retour des exilés politiques. L'environnement mis en place par le nouveau pouvoir qui prône une large ouverture politique explique, en grande partie, cette effervescence remarquée dans le chef des opposants en exil à l'idée de rentrer dans leur pays.

Sindika Dokolo, le coordinateur du mouvement citoyen « Les Congolais debout » séjourne déjà à Kinshasa et Jean-Pierre Bemba, un des six leaders de « Lamuka », la plate-forme ayant porté la candidature de Martin Fayulu à la présidentielle, annonce lui son retour dans les prochains mois. Entre-temps, Moïse Katumbi, un autre leader de ce regroupement politique, est en passe d'atterrir dans son fief de Lubumbashi. Son



Mbusa Nyamwisi

retour est programmé pour ce 20 mai. Le décor est déjà planté pour que l'accueil soit à la hauteur de l'ancrage populaire dont jouit le président d'Ensemble pour le changement dans le Haut Katanga.

Chaque Congolais appelé à

contribuer au développement du pays

Signe d'une décrispation politique dans le pays, c'est au tour d'Antipas Mbusa Nyamwisi, un autre cadre de Lamuka, d'annoncer son retour et ce, avant le 30

juin. Le président du RCD/KML est de ceux qui avaient contesté l'élection de Félix Tshisekedi à la magistrature suprême. Un détail que minimise l'actuel chef de l'Etat, plus préoccupé par son ambition de rendre effective cette décrispation de sorte que, dans une synergie collective, chacun puisse mettre la main à la pâte pour contribuer au développement du pays. Dans une récente interview accordée à la presse internationale, celui qui passait pour l'irréductible opposant à Joseph Kabila a indiqué avoir eu toutes les garanties sécuritaires nécessaires de l'autorité suprême du pays qu'il ne sera pas arrêté à son retour en République démocratique du Congo (RDC). Cet ancien chef de guerre a, en outre, affirmé être en possession de son passeport et rien, à ce stade, ne peut contrevenir son retour au pays. Influent dans la région du « Grand Nord » (Beni, Lubero, Butembo) de la province du

Nord-Kivu où le virus Ebola sévit depuis août 2018, en plus de l'activisme des groupes armés ADF, FDLR et Maï-Maï, Antipas Mbusa Nyamwisi promet sa contribution à la normalisation de la situation dans cette partie du pays. « Je ne peux plus attendre. Je dois venir contribuer aux efforts pour l'éradication du virus Ebola, les groupes armés et, pour ça, je ne peux pas attendre, je vais rentrer avant le 30 juin », s'est-il empressé de déclarer.

A noter, par ailleurs, que cette évolution est à mettre au compte des échanges très poussés que l'ancien chef de guerre avait régulièrement eus avec les délégués de l'actuel pouvoir. En plus d'avoir personnellement rencontré Félix Tshisekedi à Nairobi, au Kenya, alors que ce dernier était en mission officielle dans la région, Antipas Mbusa Nyamwisi a maintenu le contact avec l'entourage du président de la République et peut se réjouir du dénouement heureux de son dossier.

Alain Diasso

DÉVELOPPEMENT DE LA RDC

Les Francs-maçons disposés à accompagner Félix Tshisekedi

Les Francs-maçons congolais ont promis, dans une tribune parvenue à notre rédaction et signée par trente-trois d'entre eux et acceptés du District de la République démocratique du Congo (RDC), sous l'initiative de Joseph Kalumwa de la GLNR District du Congo, d'apporter leur pierre pour la réussite du programme du chef de l'Etat, bien que n'étant pas leur « frère ».

« Nous lui apporterons chacun une pierre pour la construction de notre beau et grand pays. Nous ne ménagerons aucun effort pour promouvoir nos valeurs humanistes car dit-on, changer l'homme c'est changer le monde », ont promis les Francs-maçons congolais. Ceux-ci ont salué l'élection de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la tête du pays ainsi que son programme d'action pour le quinquennat. Selon eux, le contenu correspondrait aux valeurs professées par la Franc-maçonnerie. De son programme d'action qu'il a lui-même baptisé « *Vaincre la pauvreté* », le président de la République a donné ses trois piliers centraux que sont : l'homme, une croissance économique créatrice d'emploi et protectrice de l'environnement, une société solidaire. Par un heureux hasard, ces piliers rejoignent ce qui fait « l'essence de la Franc-maçon-

nerie », ont-ils écrit.

Se disant profondément convaincus que l'élection de Félix Tshisekedi augure une aube nouvelle en termes d'enracinement de la culture démocratique, les Francs-maçons et acceptés du District de la RDC, l'une des obédiences du pays, ont, en effet, relevé que même si les débats religieux et politiques sont interdits au sein de leurs loges, cela ne les empêchait pas de se réunir indépendamment de leurs partis politiques ou de leurs convictions religieuses autour de grandes questions sociétales, économiques ou encore environnementales de l'heure. Ils ont souligné que ces questions vont toujours dans le sens de la mise en œuvre de l'idéal maçonnique se déclinant autour des valeurs de la paix, de la justice, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Des propositions pour atteindre l'idéal fixé

Pour l'atteinte de cet idéal, ils ont émis des propositions sur un certain nombre des questions d'actualité, notamment l'environnement, la bonne gouvernance, l'entrepreneuriat et l'agriculture qui ressortent avec récurrence dans le programme du chef de l'Etat.

Après avoir décliné le contenu de l'assertion bonne gouver-

nance, les Francs-maçons et acceptés du District de la RDC ont indiqué qu'ici se poserait la question de la promotion de la transparence et de la responsabilité. « *Un autre défi sera donc celui d'instaurer la culture de la transparence dans la gestion des biens de l'Etat. L'exemple donné par le chef de l'Etat, lors de son dernier voyage, devrait être un modèle. En effet, il faut rétablir la confiance du peuple en ses dirigeants en ayant une gestion saine et transparente sur l'affectation du budget et les dépenses. C'est ainsi que la tolérance zéro ne doit pas rester un slogan mais une réalité où tout acteur qui détourne les fonds publics ou tombe dans la corruption soit sanctionné. D'où, l'impérieuse nécessité d'instituer une brigade anti-corruption, anti-fraude et anti-blanchiment d'argent* », ont-ils conseillé.

Sur le volet économie et développement, les Francs-maçons de la RDC ont signifié que les conditions d'un développement socioéconomique du pays avaient pour noms : la lutte contre la corruption, l'amélioration du climat des affaires qui favorise les investissements en rendant le pays attractif, la relance du secteur agricole et minier et de l'entrepreneuriat. Pour la relance de l'agriculture, ont-ils estimé,

il convient d'encourager les projets communautaires. « *Le développement de l'agriculture communautaire est un atout pour développer une agriculture semi-industrielle vu qu'elle est en majorité de subsistance et pratiquée surtout dans les zones rurales qui font près de 70% du territoire. Les coopératives agricoles ont besoin d'être financées et encadrées par un plan d'appui à l'agriculture afin d'amener le monde rural à se moderniser et migrer vers une production agro-industrielle* », est-il écrit dans cette tribune qui plaide également pour la création d'un fonds pour la relance de l'agriculture qui va financer les coopératives.

Quant à la relance du secteur minier, les Francs-maçons congolais préconisent une application stricte des dispositions du nouveau code minier pour un partage équitable des profits tirés de l'exploitation des mines entre l'Etat et les exploitants miniers. Et, s'agissant de la redynamisation de l'entrepreneuriat (dont l'impact économique n'est plus à démontrer), ils pensent qu'il est important de ne plus l'appréhender dans son unique aspect de palliatif du chômage pour en faire une véritable culture surtout chez les jeunes. Pour cela, ils ont pensé la création d'un programme

d'appui aux entrepreneurs et aux projets innovants.

Les Francs-maçons ont également envisagé la promotion de la culture de l'entrepreneuriat dès l'école et dans les universités. « *Les pays en avance aujourd'hui dans ce domaine (Etats-Unis, Canada, Chine,...) ont dû commencer à inculquer cette notion dans les écoles et universités depuis les années 1950 mais ce n'est que vers les années 1990 qu'on a vu une véritable explosion de l'entrepreneuriat dans ces pays. Pour avoir été formés dans le système éducatif congolais, nous pouvons dire que pareille formation est inexistante. Il est temps d'en faire une véritable culture pour les générations avenir* », ont-il expliqué.

Sur les plans sanitaire et environnemental, cette tribune a proposé la création d'une certification QSE (Qualité santé et environnement), qui sera attribuée par des organismes indépendants à toute industrie et à tout produit importé avec un accent particulier sur ceux alimentaires. Mais aussi, l'Etat devrait, selon eux, développer le système de couverture maladie universelle et appuyer les initiatives communautaires et corporatives de mutualisation de santé par un appui financier et la promotion des mutuelles.

Lucien Dianzenza

MISS GEEK AFRICA

La Congolaise Joséphine Uwase Ndeze remporte l'édition 2019

La jeune fille a été primée le 17 mai, en compagnie de neuf autres finalistes, lors de la clôture du cinquième sommet « Transform Africa », à Kigali, au Rwanda.

Miss Geek Africa est un concours qui met en compétition des jeunes femmes évoluant dans le secteur des technologies, âgées de 13 à 25 ans.

Selon Girls in ICT Rwanda, structure qui organise le concours, Miss Geek Africa a reçu plus de deux cent cinquante candidatures de quinze pays.

Étudiante en troisième année de graduat (G3-Informatique) à l'institut supérieur d'informatique et de gestion (ISIG) à Goma (est de la République démocratique du Congo), Joséphine Uwase Ndeze Uwase a conçu une plate-forme mobile qui permet aux femmes enceintes de surveiller leur état de santé pendant la période de grossesse. Cette plate-forme est connectée à un bracelet intelligent qui vérifie les signes vitaux de l'état de santé de la femme qui la

porte et les envoie, en temps réel, à un fournisseur de services d'urgence. L'objectif est de réduire la mortalité liée à la grossesse, en connectant en temps réel les femmes à leurs centres de soins de santé ou à leurs médecins et, en cas de problème, réagir en urgence. La lauréate a reçu trois millions de francs rwandais (près de trois mille euros) ainsi qu'un certificat et devient membre de l'Institute of electrical and electronics engineers, basé à New York, et où elle aura accès à des informations techniques de haut niveau et aux opportunités de réseautage au niveau international.

Parmi les autres finalistes figure la Kényane Gladys Wairimu, 19 ans, qui a conçu « Big Brother Surveillance » dont l'objectif est de contribuer à lutter contre le braconnage illégal dans les parcs, en

utilisant la technologie des drones pour la surveillance. Elle a reçu deux millions de francs rwandais. Pour sa part, la Sénégalaise Ndeye Fatou a mis au point « SOS sang », qui permettra aux prestataires de soins de santé de se connecter aux banques de sang afin de s'assurer qu'ils ont effectivement accès à du sang au moment opportun. « SOS sang » est une plate-forme Web qui gère et relie tous les lieux de stockage de sang dans les hôpitaux du Sénégal. La plate-forme est optimisée pour identifier les donateurs de sang correspondants et les plus proches en cas de manque de sang. Ndeye Fatou, pour sa part, a remporté un million de francs rwandais. Les autres finalistes étaient originaires de la Mauritanie, du Rwanda, du Mali, du Bénin, et du Ghana.

Patrick Ndujidi

EBOLA

Quatre cent soixante et une personnes guéries

L'annonce a été faite dans le bulletin quotidien du ministère de la Santé sur la situation épidémiologique de la maladie à la date du 16 mai, sur un cumul de mille sept cent soixante cas.

Mille six cent soixante-douze cas confirmés et quatre-vingt-huit probables ont été enregistrés depuis la déclaration, le 1er août, de la dixième épidémie d'Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Mille soixante-treize personnes en sont mortes.

En outre, il à noter qu'à la date du 16 mai, trois cent dix cas suspects sont en cours d'investigation ; vingt et un nouveaux cas ont été déclarés confirmés, dont sept à Mabalako, quatre à Katwa, trois à Musienene, deux à Beni, deux à Butembo, un à Mandima, un à Vuhovi, et un autre à Kalunguta. Aussi faut-il signaler que

quatorze nouveaux décès de cas confirmés ont été notifiés, dont sept décès communautaires (trois à Mabalako, deux à Katwa, un à Beni et un à Vuhovi).

Dans les centres de traitement, des cas de décès ont aussi été rapportés à Butembo (deux), Beni (deux), Mabalako (deux) et à Kayna (un). Au centre de traitement de Beni, deux nouveaux personnes ont été guéries.

A la date du 15 mai, mille cinquante-deux personnes ont été vaccinées. Ce qui porte le nombre total à cent dix-sept mille deux cent quatre-vingt-cinq.

Parmi les personnes vaccinées, plus de trente mille sont des contacts à haut risque, plus de cinquante -six mille sont des contacts de contacts et plus de vingt-huit mille des prestataires de première ligne.

Blandine Lusimana

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CUVETTE OUEST

Le budget 2019 arrêté à plus d'un milliard cent-soixante-quinze millions francs CFA

Le budget de l'assemblée locale a été adopté à l'unanimité, le 15 mai à Ewo. Il est en substantielle augmentation de 14,75%, par rapport à celui de l'année dernière, voté en différé par la même occasion et évalué à plus d'un milliard deux millions francs CFA.

Elaboré dans un contexte économique marqué par une crise aiguë, favorisée par l'effondrement des cours du baril de pétrole sur le marché mondial, le budget du Conseil départemental de la Cuvette ouest, exercice en cours, est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 1 175 682 549 F CFA.

Cette somme est en légère hausse de 173 488 939 FCFA, soit 14,75% de taux de croissance, par rapport au budget exercice 2018, voté par la même occasion, arrêté à la somme de 1 002 193 620 F CFA.

Une augmentation justifiée par la prise en compte de plusieurs salaires, primes et indemnités impayés, relevant des années 2017 et 2018, chiffrés à 318 720 000 F CFA.

Dans cette enveloppe globale, le Conseil départemental a prévu environ 1 053 970 846 F CFA, contre 849 335 486 FCFA l'année dernière. Soit une augmentation de plus de 204 635 000 FCFA.

Le budget d'investissement, lui, est établi à hauteur de 121 711 000 FCFA, en baisse de 31 146 000 FCFA, soit 25,59 % de différence avec celui de l'année dernière.

Les dépenses d'investissement sont réparties en trois chapitres, dont les plus essentielles concernent les frais dits d'amortissement et d'immobilisations corporelles, évalués à 33 800 000 FCFA, et des travaux en cours, arrêtés à 9 361 000 F CFA.

En vue d'atteindre ses objectifs, le bureau exécutif du Conseil départemental de la Cuvette ouest entend mener, courant cette année, une action d'envergure afin de maximiser ses recettes.

Le Conseil peaufine actuellement les rapports d'autres commissions, pour clôturer sa deuxième session ordinaire dite administrative, ce vendredi.

Firmin Oyé

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

L'Union européenne et l'AFD appuient la modernisation du PAPN

Le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a signé, le 15 mai à Brazzaville, respectivement avec l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (AFD), deux conventions de financement d'un montant global de 29,3 millions d'euros.

Paraphé d'une part par le ministre congolais des Finances, Calixte Nganongo, et le directeur de l'AFD au Congo, Lionel Cafferini et, d'autre part, par le directeur général du PAPN, Séraphin Ballat, et le représentant adjoint de l'UE au Congo, Claude Bochu, l'appui financier de ces deux institutions favorisera la poursuite du programme de modernisation des infrastructures ainsi que la gestion des ressources halieutiques au niveau de cette structure.

Il permettra au PAPN de poursuivre la phase d'urgence de son plan directeur de développement, en vue de la réalisation des études de faisabilité technique, économique et environnementale initiées depuis 2015. Il s'agit notamment de délocaliser les activités de pêche industrielle pour optimiser l'utilisation des quais du Port de commerce. Selon les responsables du PAPN, les deux conventions de financement visent à répondre aux objectifs que s'est assignés le port, en vue de se conformer aux standards internationaux en matière



La signature de la convention entre le ministre Calixte Nganongo et Lionel Cafferini/DR

de gestion des déchets, des matières dangereuses et des pollutions aux hydrocarbures.

Rendre plus compétitif le PAPN

C'est le but que vise le projet de modernisation du PAPN afin de lui permettre de retrouver, à terme, une capacité d'accueil du trafic vrac et conventionnel en rapport avec ses perspectives d'être plus compétitif.

Le projet est prévu pour une durée de dix-huit mois en ce qui concerne le port de pêche, de trente mois pour le port de commerce et de trente-six mois pour les prestations d'appui global de l'UE pour le renforcement de l'intégration régionale et le développement économique.

« Conforter la situation du PAPN n'aurait pas de sens sans le développement du sys-

tème de transport multimodal alliant dessertes ferroviaires, fluviales et routières », a indiqué le chef de la délégation de l'UE au Congo, Claude Bochu, lors de la signature desdites conventions.

Il a, par ailleurs, précisé que son institution a opté pour une approche multiforme associant le présent appui financier à d'autres projets portant sur la navigation sur le fleuve Congo, l'installation des grues au Port autonome et ports secondaires de Brazzaville.

Signataire d'une des conventions, le ministre des Finances, Calixte Nganongo, a, quant à lui, souligné l'importance de cette contribution financière dans le processus de croissance et de développement économique du Congo

Guy-Gervais Kitina

LE FAIT DU JOUR

L'axe Brazzaville-Moscou

Amies de longue date, la République du Congo et la Fédération de Russie ont connu un gros passage à vide dans leurs relations bilatérales, au moment de la vague de démocratisation de la fin des années 1980. Le vent venu d'Europe de l'est, par le biais de la pérestroïka, avait rendu caduc un certain nombre de certitudes, plongeant plusieurs nations du camp soviétique dans une instabilité aux conséquences multiples.

Pour la place qui était la sienne sous l'ex-Union des républiques socialistes soviétiques, la Russie a elle-même mis longtemps avant d'y voir un peu plus clair de nos jours. Avec le Congo dont la relation a été fructueuse des décennies durant avant de subir les effets des mutations rappelées plus haut, le moment est venu de se relancer à nouveau. Ce qui explique la visite, cette

semaine, du président Denis Sassou N'Guesso en Russie, à l'invitation de son homologue, Vladimir Poutine.

Entre les deux pays, les opportunités de coopération sont nombreuses. A côté de la traditionnelle admission de stagiaires congolais dans les académies russes, Moscou a désormais une expertise dans les sphères industrielles, en particulier celle des hydrocarbures. Il se pourrait donc que le Congo et la Russie, dont les premiers contacts en la matière datent de quelques années déjà, décident de mettre au jour des projets porteurs sur l'exploitation pétrolière et minière.

Se projetant dans la diversification de son économie, les autorités le répètent avec suite, le Congo ne devrait pas faire l'économie de la diversification de ses partenaires. Cela ne si-

gnifie pas que l'on doive transformer le territoire en un champ de bataille où la concurrence entre partenaires se jouerait au détriment de l'intérêt national. Non, il conviendra, dans des secteurs variés, sur lesquels des besoins de développement sont analysés et des projets afférents ficelés, de savoir avec quel opérateur mener à bien sa mise en exploitation.

Dans un tel dessein, l'un des défis que le Congo qui veut réaligner son Programme national de développement 2108-2022 doit relever sera, en plus des réformes en cours, celui de la formation de sa jeunesse. Sur elle transitera à n'en point douter le transfert des technologies nécessaires à la maîtrise par le pays des outils de son développement. Et nos officiels feraient mieux d'inscrire cette ligne de coopération au menu des discussions qu'ils conduisent avec

nos partenaires.

Sans prétendre étaler les statistiques sur ce volet formation, il est avéré que de nos jours, de nombreux étudiants congolais sont inscrits dans différentes écoles de plusieurs pays en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique. Le bénéfice que le Congo peut en tirer serait de les voir revenir à la fin de leurs études, lui rendre ce qu'il leur aura donné.

Pour cela, Moscou comme Paris, comme Beijing, la Havane, Ankara et Washington, pour ne citer que cet échantillon de pays lointains qui reçoivent nos jeunes étudiants, sont des destinations avec lesquelles Brazzaville doit renforcer sa coopération. A charge pour le Congo et ses dirigeants, en corrigeant les erreurs du passé, de savoir jouer carte sur table pour le bien de la population.

Gankama N'Siah

RESSOURCES FORESTIÈRES

Le Congo et les Etats-Unis liés par un accord pour une meilleure exploitation

Les deux parties s'engagent à promouvoir une économie verte au Congo, à travers des activités de conservation et d'appui aux communautés locales et autochtones.

Le protocole d'accord a été signé, le 17 mai, à Brazzaville, entre la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et le directeur de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) pour l'Afrique centrale, Paul Sabatine, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd P. Haskell.

Depuis 2002, le gouvernement américain a investi plus de cent millions de dollars, soit au moins cinq millions par an dans la conservation de la biodiversité et la gestion durable des forêts du pays. À travers ce nouvel accord, le gouvernement et son partenaire Usaid entendent impulser une diversification économique, tout en réduisant les menaces sur les ressources forestières et les écosystèmes.

Parmi les sites bénéficiaires du nouveau programme de protection et conservation, a souligné l'ambassadeur Todd P. Haskell,



Les deux parties peu après la signature de l'accord

il y a le tri-national de la Sangha, dont le parc national Nouabalé-Ndoki abritant environ trois mille gorilles et éléphants ; le paysage transfrontalier du lac Télé-lac Tumba, entre le Congo et la République démocratique du Congo, où ont été découverts une importante réserve de tourbières et le plus grand puits de carbone du monde.

Ces paysages regorgent d'importantes ressources naturelles exploitables et un fort potentiel touristique. C'est aussi le cas pour le parc Lekoni Batéké, qui comprend la réserve de gorilles de Lesio Louna et le parc national Ogooué Leketé, créé en novembre dernier.

L'Usaid promet de soutenir la lutte contre la déforestation et

la dégradation des forêts, mais surtout les activités alternatives génératrices des revenus concourant à réduire la pauvreté dans les zones forestières. « Après la signature de ce protocole d'entente, le gouvernement américain prévoit de conclure avec le gouvernement congolais un accord de don pour l'objectif de développement », a assuré Paul Sabatine.

« Privilégier l'approche participative »

Son pays, a-t-il annoncé, est en train de concevoir de nouveaux projets spécifiquement pour le Congo, destinés à encourager l'extension des entreprises respectueuses de l'environnement, le développement des modèles économiques de croissance verte, l'amélioration du climat des affaires. Il favorise également la recherche d'alternatives à la consommation de la viande de brousse.

La partie congolaise accepte, pour sa part, de collaborer avec

l'Usaid et ses partenaires de mise en œuvre des futurs projets, en facilitant l'octroi d'autorisations nécessaires, des visas et licences. Le contexte actuel est grave, a reconnu la ministre de l'Économie forestière, avec la persistance des menaces sur les équilibres écologiques globaux, les fléaux de déboisement et de braconnage. « (...) Notre pays va renforcer sa politique de conservation et de valorisation de la biodiversité, en privilégiant davantage l'approche participative et inclusive. Je veillerai personnellement à ce que les mécanismes financiers internationaux innovants qui se mettent en place, ainsi que les budgets annuels de l'Etat, assurent l'émergence de ce secteur porteur et un impact positif réel sur le terrain », a martelé Rosalie Matondo.

Fiacre Kombo et Gloria Lossele (Stagiaire)

VIE DES PARTIS

Digne Elvis Tsalissan Okombi qualifié de « simple agitation » la situation qui prévaut à l'UMP

Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 17 mai, à Brazzaville, le président fondateur de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) a assuré qu'il n'y a pas de crise au sein de cette formation politique qui fonctionne normalement.

Le président fondateur de l'UMP était face à la presse pour répondre à quelques préoccupations de l'opinion sur la situation réelle au sein de ce parti, où se déroule depuis quelques jours un jeu de ping pong. « Il n'y a pas de débat à l'heure actuelle à l'UMP et la soi-disant situation qui prévaut dans cette formation politique n'est qu'une simple parenthèse que le parti a, d'ailleurs, vite fermée », a assuré Digne Elvis Tsalissan Okombi, martelant qu'il n'y a pas péril en la demeure.

Le président fondateur de l'UMP a expliqué que dans ce parti, le seul membre à être élu est le président qui, à son tour, nomme les personnalités et les autres cadres qui sont censés l'accompagner dans la mise en œuvre de son projet qu'il présente devant le Conseil national.

Répondant à une question sur le sort réservé aux frondeurs, Digne Elvis Tsalissan Okombi a laissé entendre : « Ceux qui veulent continuer à militer vont regagner les rangs du parti et ceux qui ne veulent plus en faire partie n'ont qu'à aller créer le leur. Nous avons remis les choses en ordre et nous continuons notre longue marche ».

A celle de savoir pourquoi l'UMP qui se réclame de la social-démocratie, donc de gauche, se retrouve au centre, Digne Elvis Tsalissan Okombi a signifié qu'être du centre n'est pas un positionnement géographique mais plutôt un positionnement idéologique. « Quand nous disons que nous sommes centristes, c'est à cause des valeurs que nous avons, des idées que nous prônons », a-t-il expliqué.

A propos des rumeurs sur ses accointances avec l'opposition, il les a balayées en précisant que son parti a toujours été au côté du chef de l'Etat à qui il réaffirme son total soutien. Quant au débat sur le poste de la troisième vice-présidence à la Commission nationale électorale indépendante, le président de l'UMP a insisté que celui-ci revient de droit à sa formation politique, sur la base des critères arrêtés au niveau des partis du centre. En outre, Digne Elvis Tsalissan Okombi a indiqué qu'il n'a aucune ambition de se présenter à la présidentielle de 2022, ajoutant que ceux qui lui prêtent une telle initiative ne sont que des gens de mauvaise foi.

Par ailleurs, invité à donner son point de vue sur la réhabilitation par le gouvernement du Conseil national des républicains, parti du pasteur Ntoumi, le président de l'UMP a simplement déclaré que cela n'est que la conséquence de l'accord signé entre les deux parties. « Je sous-entends que le gouvernement est conséquent », a-t-il dit.

Jean Jacques Koumba

RECETTES PUBLIQUES

L'Arpce met en place des dispositifs innovants de sécurité

D'ici peu, les factures de l'électricité, de l'eau, de l'internet, des réabonnements Canalsat et téléphoniques seront payées par télé règlement, un système électronique qui sera mis en place.

Le projet dont la responsabilité a été confiée à l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce) permettra à l'Etat d'avoir un meilleur suivi de ses recettes, grâce au prélèvement automatique de la taxe sur la valeur ajoutée. L'annonce a été faite lors d'un déjeuner de presse organisé le 17 mai à Brazzaville par l'Arpce, à l'occasion de la Journée internationale des télécommunications.

Un moment d'échange pendant lequel le régulateur a informé la presse nationale ainsi que les associations des droits des consommateurs notamment des chantiers en cours de réalisation.

« L'objectif de cette rencontre est de vous parler de nos actions pour que vous ayez la bonne information. Nous avons une mission complexe qui consiste à protéger les intérêts de l'Etat, des opérateurs ainsi que des consommateurs », a déclaré le directeur général de l'Arpce, Yves castanou.

Outre le mandat de certifier les paiements en ligne, l'Arpce va s'associer à bien d'autres projets de l'Etat en sa qualité de structure technique en matière de communication électronique.

Ainsi, en ce qui concerne le transfert d'argent, l'Agence de régulation mettra en place le Hud digital, une plate-forme de communication qui permettra de surveiller, en temps réel, tous les transferts d'argent en interne et externe, pour une meilleure gestion et une traçabilité des recettes. Ce projet en cours d'implantation au niveau de l'Arpce se réalisera en collaboration avec l'Agence de régulation des transferts de fonds. Par ailleurs, afin d'aider la direction générale des Impôts à suivre toutes les recettes issues du secteur des télécoms, un système de surveillance de tous les revenus sera également mis en place.

« Ces différents projets ont pour vocation d'aider le pays

« Il y a beaucoup d'actions à mener. Nous allons travailler pour que notre pays soit avancé dans le domaine du numérique »

à devenir plus moderne et organisé, comme sous d'autres cieux », a précisé le directeur général de l'Arpce.

Un projet d'automatisation du processus de gestion des fréquences est aussi en cours de réalisation. Il s'agit, au fait, de mettre en place un mécanisme administratif pour pouvoir planifier le spectre de fréquences, le coordonner, le contrôler afin qu'il soit à l'abri des interférences. Notons que les fréquences sont des ressources fondamentales en matière de communication électronique.

Depuis 2010, beaucoup d'efforts sont consentis dans le domaine de l'internet où les tarifs du data ont considérablement baissé. En effet, les derniers relevés de l'Alliance for affordable internet, publiés récemment, permettent de classer les pays africains où le prix du gigabit en haut débit mobile serait le mieux abordable. Sur une cinquantaine de pays, le Congo se place quizième, une position moins alarmante qu'on le présume, à en croire le rapport.

« Il y a beaucoup d'actions à mener. Nous allons travailler pour que notre pays soit avancé dans le domaine du numérique », a conclu Yves Castanou.

Lopelle Mboussa Gassia

PARITÉ

Une campagne de sensibilisation à travers tout le pays

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Ingani, vient de lancer, dans la partie sud du pays, une opération de sensibilisation de la population aux concepts d'égalité, de représentativité et de parité, en vue de lui permettre de s'approprier toutes ces notions.

L'opération, qui a débuté à Pointe-Noire devant les autorités civiles et militaires et plusieurs femmes de la localité, va s'étendre sur tout le territoire national. Après le mot de bienvenue des responsables municipaux, mot dans lequel ils ont loué l'initiative, Inès Nefer Ingani est montée au créneau pour éduquer le public sur le bien-fondé de cette sensibilisation.

« Cette campagne vise à lever les équivoques, voire les incompréhensions qui subsistent autour des notions de promotion des droits de la femme, d'égalité homme-femme, de représentativité et de parité. La présente campagne est la manifestation de l'engagement du gouvernement à vouloir atteindre la parité homme-femme dans toutes les sphères de prises de décisions », a-t-elle indiqué.

Cette vulgarisation, a-t-elle poursuivi, répond aussi à l'exigence de mettre en évidence le principe de la parité homme-femme tel que défini dans la Constitution du

25 octobre 2015, en ces termes : « la loi garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, administratives et électives ».

Après Pointe-Noire, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement s'est respectivement rendue à Loango dans le Kouilou, à Dolisie (Niari), à Sibiti (Lekoumou), à Madingou (Bouenza) ainsi qu'à Kinkala dans le Pool.

Dans tous ces départements, Inès Nefer Ingani a fait savoir que les autorités congolaises veulent d'une parité non seulement quantitative, mais également et surtout qualitative. Ainsi, elle s'est appesantie sur l'éducation des filles, car la parité de demain, a-t-elle ajouté, c'est l'éducation et la formation de la jeune fille d'aujourd'hui.

52% de la population congolaise est féminine

Par ailleurs, la ministre a rappelé qu'au Congo les femmes repré-



La ministre Inès Nefer Ingani

sentent plus de 52% de la population, et il est inconcevable, a-t-elle insisté, d'envisager un développement socioéconomique du pays sans elles. C'est pourquoi, elle a insisté sur la nécessité de la formation des filles et des femmes dans tous les secteurs de la vie, afin d'atteindre la parité d'ici à 2030.

La future loi sur la parité, a-t-elle

précisé, est un engagement qui est non seulement national, mais aussi international parce que pris par les chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique.

Parlant de la parité, la ministre Ingani a relevé qu'il ne s'agit pas d'une parité dans les foyers ni d'une inversion des rôles sociaux; chacun conservera sa place selon son rang, son statut et sa compé-

tence, a-t-elle martelé.

Cette campagne de sensibilisation aux concepts d'égalité, de représentativité et de parité aura suscité l'adhésion de la population et des autorités politiques des localités visitées. De Pointe-Noire au Pool en passant par le Kouilou, le Niari, la Lékoumou et la Bouenza, tous les préfets ont signé la déclaration de reconnaissance d'y avoir participé. Ils ont pris l'engagement de la relayer auprès de leurs administrés.

Dans la Bouenza, les femmes ont sollicité au gouvernement l'organisation à Madingou, le 8 mars 2020, des festivités tournantes de la Journée internationale de la femme. Un appel lancé au regard du succès qu'a enregistré la célébration de cette journée à Pointe-Noire en 2018 et à Impfondo en 2019.

Après les départements sud du Congo, la ministre Ingani se rendra dans les Plateaux, la Cuvette, la Cuvette ouest, la Sangha et la Likouala.

Roger Ngombé

HYGIÈNE

L'administration pénitentiaire met la propreté dans les lieux de détention

Pour garantir le droit à la bonne santé dans un environnement sain, l'administration pénitentiaire et le personnel des maisons d'arrêt sont déterminés à résoudre le problème de l'insalubrité en milieu carcéral.



Le directeur de l'administration pénitentiaire

« Il est inconcevable qu'un détenu qui entre à la maison d'arrêt en bonne santé sorte de là avec le paludisme ou une autre pathologie du fait des lieux de détention ne sont pas assainis. Nous devons veiller à ce que les détenus soient en bonne santé et maintenir la salubrité dans leur environnement de détention », a fait savoir Jean Blaise Komo, directeur général de l'administration pénitentiaire.

Avec l'appui du ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, l'assainissement des milieux carcéraux va s'étendre jusque dans le Congo profond : Sibiti, Mossendjo, Mossaka, Owando... « Partout où les maisons d'arrêt sont implantées dans le pays, l'assainissement doit se faire de façon permanente », a déclaré le directeur général de l'administration pénitentiaire, évoquant, par ailleurs, la circulaire du Premier ministre qui fait de chaque premier samedi du mois un jour dédié aux opérations de salubrité publique.

Maintenir dans un état sain le milieu carcéral est une initiative qui mérite une attention particulière. Dans son rapport intitulé « Prévenir la santé grâce à un environnement sain », l'Organisation mondiale de la santé indique que la morbidité imputable à l'environnement dépasse huit millions. Plusieurs décès sont donc liés aux facteurs environnementaux.

Rominique Makaya

CRISE AU VENEZUELA

Un appel au soutien de la communauté internationale pour lever les sanctions américaines

Différentes représentations diplomatiques du pays à travers le monde ont animé, le 17 mai, des conférences de presse pour pousser le gouvernement américain à annuler la loi et les sept décrets exécutifs publiés entre 2014 et 2019 pour le punir au plan économique. Au Congo, la rencontre a été organisée par l'ambassadeur Anibal José Marquez Munoz, sur le thème « Blocus économique et financier contre le Venezuela, impact social ».

Anibal José Marquez Munoz a indiqué que l'objectif principal de la démarche était d'informer l'opinion nationale et internationale de la situation chaotique que traverse le Venezuela depuis plusieurs années, suite aux mesures coercitives prises unilatéralement par l'Etat américain pour bloquer et confisquer les actifs financiers de ce pays. Cette situation, a-t-il laissé entendre, a un impact négatif sur la vie de la population et constitue une stratégie systématique de violation massive des droits de l'homme cataloguée par l'ONU comme crimes contre l'humanité.

A en croire le diplomate Vénézuélien, les sanctions imposées par les Etats-Unis consistent, entre autres, à bloquer et interdire le commerce du pétrole; confisquer les avoirs de la compagnie pétrolière (PDVSA) et du Citgo (le plus gros importateur de brut vénézuélien); augmenter les risques pays et les coûts financiers.

Dressant les statistiques des pertes et des coûts pour l'économie vénézuélienne, Anibal José Marquez Munoz a précisé que le blocus économique imposé par les Etats-Unis est estimé à cent trente millions de dollars, notamment de 2015 à 2018. « En 2017, les banques interna-



Anibal José Marquez Munoz animant la conférence de presse

tionales ont bloqué le paiement de huit millions d'euros destinés à la fourniture et à l'achat de produits pour les opérations de dialyse. Cette action a affecté le traitement d'environ quinze mille patients hémodialysés », a-t-il informé. Le diplomate a ajouté qu'en octobre 2017, la banque suisse UBS avait, de son côté, bloqué le paiement des ressources réservées à l'achat de vaccins, ce qui a généré un retard de quatre mois dans le programme de vaccination, touchant sévèrement la population.

«Le Venezuela, un pays gênant pour les Etats-Unis»

Evoquant les raisons de ce blocus qui, selon lui, est utilisé comme une arme pour briser son pays, Anibal José Marquez Munoz a signifié que si son pays est visé, c'est à cause de ses ressources. Car, le Venezuela, a-t-il déclaré, est la troisième puissance des pays du Nord et est parmi les grands producteurs de pétrole situés dans la trajectoire de transport de cette ressource vers

les Etats-Unis. Et, s'il est considéré comme un danger, c'est aussi à cause du fait que les Etats-Unis n'ont pas suffisamment du pétrole alors que le Venezuela et d'autres pays en possèdent en grande quantité, a poursuivi l'ambassadeur.

« Nous appelons les autres Etats d'Afrique et du monde à nous soutenir dans cette lutte pour débloquent la situation du Venezuela. Car, les Etats-Unis sont entraînés de vouloir matérialiser leur projet pour vaincre le Venezuela en gelant ses fonds et ses richesses destinés au bien-être de la population », a lancé Anibal José Marquez Munoz, avant de conclure que le gouvernement américain influence les autres pays qui coopèrent avec le Venezuela. Environ quatre mille huit cent millions de dollars du pays sont retenus par au moins neuf banques, à savoir Nova Banco, Bank of England, Clearstream, Sumitomo Bank, CitiBank, UB UnionBank, Euroclear, BanqueEni et la BanqueDelubac, a-t-il déploré.

Rock Ngassakys

MTN Fondation



Po na yo!

Nous prenons soins des personnes âgées

- ☑ **354.000.000 FCFA** investis dans l'aménagement d'un Centre de santé
- ☑ Plus de **3000 personnes âgées** assistées à ce jour

everywhere you go

mtncongo.net



CAN MASCULINE DE HANDBALL TUNISIE 2020

Le Congo d'office qualifié

L'information a été donnée par le secrétaire général de la Confédération africaine de handball, le 17 mai, à sa sortie de l'audience avec le ministre des Sports et de l'éducation physique.

« Le Congo est d'office qualifié, j'espère qu'on le verra dans cette compétition », a insisté Charles Omboumahou, sans pour autant révéler à la presse d'autres informations de premier ordre qu'il a données à Hugues Ngouélondélé. « En tant que secrétaire général d'une organisation continentale, il me revient chaque fois quand je me présente dans un pays de rencontrer le ministre des Sports. Il y a des informations de premier ordre que je devrais lui communiquer. Ensuite, je pourrai m'entretenir avec la Fédération congolaise de handball qui nous représente ici », a-t-il déclaré.

Avant lui, le ministre des Sports et de l'éducation physique a reçu Juste Bernadin Gavet. Le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse a échangé avec le ministre sur l'encadrement des jeunes sportifs ainsi que leur formation dans toutes les disciplines. Il a également insisté sur la relance des jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaires (Onssu).

« Nous constatons aujourd'hui que certaines activités dans le milieu scolaire et universitaire n'existent plus. Nous parlons des jeux de l'Onssu qui étaient un grand moment de la jeunesse. Ils rassemblaient les jeunes et permettaient de détecter les jeunes talents. Nous voulions savoir quels sont les problèmes qui entravent leur bonne organisation », a commenté Juste Bernadin Gavet, sans perdre de vue les questions liées au fonctionnement de l'Institut national de la jeunesse et sports. « Nous avons évoqué le fonctionnement de certains établissements publics qui ont une influence considérable sur la jeunesse. Il était question pour nous de nous informer de la gouvernance de cet établissement qui forme les encadreurs de la jeunesse », a-t-il conclu.

Le président de la Jeune chambre internationale, mouvement des jeunes citoyens actifs, quant à lui, a rencontré le ministre pour lui présenter le projet sur le sommet « Peace is possible » (la paix est possible) qu'il entend organiser en septembre prochain à Brazzaville. « Nous pensons que l'organisation de ce sommet à Brazzaville serait quelque chose de très grand pour l'Afrique parce que nous pensons que l'atteinte des Objectifs de développement durable est liée à la paix. Nous avons présenté au ministre tous les contours liés à ce sommet », a souligné Fernand Gaboumba Mounkengué.

Selon lui, le ministre s'est dit prêt à les accompagner pour la réussite de l'événement. Fernand Gaboumba Mounkengué a associé le sport à cet événement parce qu'il est un vecteur important pour la paix. « Nous pensons que le sport qui unit les peuples peut favoriser la cohésion. Il peut favoriser l'unité des peuples. Voilà pour quoi sa place est importante », a-t-il estimé.

James Golden Eloué

FÉCOJU-SELF

Le directeur technique déplore la crise qui règne au sein de l'organisation

Me Guy-Florent Magba dénonce le comportement antisocial de certains membres ainsi que le non-accompagnement du ministère des Sports dans la résolution de la crise. Ce qui entraîne une stagnation des activités du côté de l'équipe nationale congolaise de ju-jitsu et self défense.

Depuis plus d'une année, l'instabilité règne dans la Fédération congolaise de ju-jitsu et self défense (Fécoju-self). Ce sont finalement les athlètes qui sont perdants puisqu'aucune activité n'est organisée jusqu'à ce jour en leur faveur. Les causes, le prétendu détournement de fonds ainsi que l'incompréhension entre le ministère des Sports et de l'éducation physique et la Fécoju-self, concernant l'application des notes administratives.

Faisant office de directeur technique national de la Fécoju-self, Me Guy-Florent Magba invite les institutions sportives à trouver une solution aux problèmes qui minent le bon fonctionnement de cette fédération. Il estime que lorsque le bureau exécutif ne marche pas, la direction technique, l'équipe nationale, bref toute la discipline est impérativement touchée. « La Fédération est prête à organiser son assemblée générale. Elle n'attend que l'accord du ministère », a indiqué le sélectionneur congolais.

Selon lui, il est important de restaurer l'ordre à la Fécoju-self pour permettre une remise à niveau des athlètes et les relancer sur les plans national et internationaux.

« Si le ministre veut trouver une solution à cette crise, l'on doit annuler la note de suspen-



Me Guy-Florent Magba

sion temporaire de l'assistance de l'Etat à la fédération. Certains cadres de cette institution doivent également arrêter de jouer à l'hypocrisie parce que leur comportement visant à attiser le feu ne nous permettra pas d'aller de l'avant », a-t-il ajouté.

À en croire Me Guy-Florent Magba, cette crise est née d'un

détournement de plus de dix millions francs CFA que le ministère des Sports et de l'éducation physique a octroyés à la fédération. À cet effet, le ministère devrait accompagner la fédération dans la résolution de ce problème car, les protagonistes sont prêts à s'asseoir sur une même table, a-t-il conclu.

J.G.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 34^e et dernière journée, 4^e division, groupe Ouest
Sévèrement battu (0-5) sur le terrain de Wiedenbrück, 17^e du classement, Lippstadt termine à la 13^e place avec 2 points longueurs d'avance sur la zone rouge. Exaucé Andzouana n'était pas sur la feuille de match.

Allemagne, 34^e et dernière journée, 4^e division, groupe Est
Remplaçant, Antoine Makoumbou est entré à la 69^e lors de la défaite de la réserve de Mayence chez le Waldhof Mannheim (0-1). Quatorzième, le club de l'ancien Monégasque est 14^e et devra peut-être jouer les barrages.

Belgique, 10^e et dernière journée des play-offs, 1^{re} division
Face à un White Star démobilisé, Zulte-Waregem a terminé sa saison à domicile par une victoire 2-1. Avec ce deuxième succès consécutif, l'équipe de Marvin Baudry (sangle abdominale, saison terminée) prend finalement la 4^e place avec 13 points.

Bulgarie, 8^e journée des play-offs, 1^{re} division
Respectivement sixième et cinquième du classement, et largués dans la course à l'Europe, le Chernomorec et le Botev Plovdiv se retrouvaient sur le pré samedi. Sans Hugo Konongo, sur le départ, mais avec Fodé Doré titulaire, Varna s'est imposé 1-0. Et double Plovdiv au classement.

Portugal, 34^e et dernière journée, 2^e division
La réserve de Braga corrige celle du Benfica (5-1) pour l'honneur. Car avec 37 points, l'équipe de Gaius Makouta, remplacé à la 84^e minute, est condamnée à la relégation.

Turquie, 33^e et avant-dernière journée, 1^{re} division
Fin de saison prématurée pour Thievy Bifouma, expulsé à la 30^e minute lors du déplacement du Yeni Malatyaspor à Antalyaspor. Signalant avec trop de véhémence une faute non-sifflée, il a écopé d'un avertissement, puis d'un deuxième consécutif après avoir fait tomber le carton jaune des mains de l'arbitre. Sans lui, son équipe s'incline 0-3.

Camille Delourme

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Ouvert DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h SAMEDI 9 h - 13 h

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo



METSTOIAUROUGE

A CHAQUE TÉLÉPHONE SON BONUS

Gagne 6 Go d'internet* ou
10 minutes d'appels à l'achat
d'un téléphone ITEL + SIM Airtel



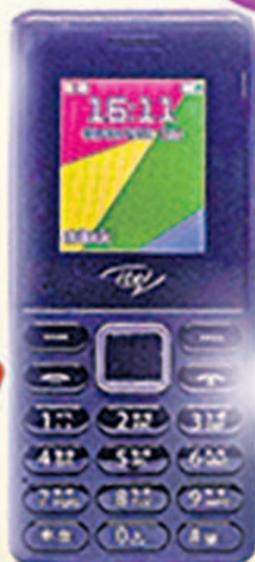
A11

SIM + 6 Go
25.000F



IT 2161

SIM + 10 min
8.000F



A23

SIM + 6 Go
45.000F



**400%
DE BONUS***
SUR LA RECHARGE

1F / SEC
VERS TOUTS LES RESEAUX



SIM MASOLO

LE RESEAU DES SMARTPHONES



LA CONGOLAISE DES ROUTES

N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO

Notre route, notre avenir

La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et effi-

caces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d'usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	1 500 XAF
Classe 2 4x4	2 000 XAF
Classe 2b Minibus	3 000 XAF
Classe 3 Autocar	13 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	20 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	40 000 XAF

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu'au 31 Aout 2019.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	500 XAF
Classe 2 4x4	1 000 XAF
Classe 2b Minibus	1 500 XAF
Classe 3 Autocar	6 500 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	10 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	20 000 XAF

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.
Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi
Préservez notre route, pour protéger notre avenir

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

Le 24 mai 2019
à POINTE-NOIRE



Votre réussite est notre succès
Afrikan Campus team leader

FORMATION EN MANAGEMENT :

BIEN GÉRER SES ÉQUIPES

FORMATION CERTIFIANTE LEB CONGO ET BRAZZAVILLE-MBA

Le 24 MAI de 14h à 18h
Prix 35.000 CFA

AVEC LA MÉTHODE DE FORMATION



FranklinCovey MÉTHODE ÉPROUVÉE

POUR FORMER LES GRANDS MANAGERS
ET LEADERS POLITIQUES AMÉRICAINS

Lieu de la formation :

Hôtel le Ruisseau, avenue de l'Aéroport
En face de l'ex Grand Café 3 - POINTE NOIRE
(CONGO)

Contact :

+242 06 844 5867
+242 05 536 6979
+242 06 952 8569

AFRIKAN CAMPUS, Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)
+ 242 06 844 5867 - + 242 05 536 69 79 + 242 06 959 1285 - + 242 06 941 907 92
www.brazzaville-mba.com - www.afrikan-campus.paris



CHRONIQUE

Journée mondiale de la Biodiversité

La biodiversité, introduite dans le dictionnaire Petit Larousse en 1994, se définit comme la diversité de la vie sur Terre et s'apprécie en considération de la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que les interactions au sein de ces niveaux d'organisation et entre eux.

Elle englobe l'ensemble des espèces animales et végétales vivantes sur terre (et dans les mers) et la biosphère abriterait entre cinq et trente millions d'espèces.

Environ 1,7 million d'espèces animales sont répertoriées et chaque année, de nouvelles autres sont répertoriées.

Malheureusement, de nombreuses espèces disparaissent également, souvent à cause des actions irresponsables de la société humaine.

L'émergence du concept de biodiversité est étroitement liée à l'histoire mondiale de la protection de la nature et l'évolution des idées concernant ce que l'on appelait auparavant bien plus volontiers la « nature ».

Dès l'Antiquité, la diversité du monde vivant a fasciné les esprits, mais il faut attendre les XVIII^e et XIX^e siècles pour que l'idée de protection de la nature apparaisse véritablement dans le monde occidental avec les progrès des sciences naturelles et les prémices de l'écologie qui modifient la perception de l'Homme du monde vivant.

Parmi toutes ces découvertes, la publication de L'origine des espèces de Charles Darwin, en 1859, marque une avancée majeure en fournissant la première théorie scientifique convaincante sur l'origine de la diversité du vivant.

En 1992, le sommet de la Terre de Rio de Janeiro avait mis en exergue l'impérative nécessité de préserver la biodiversité qui doit être considérée comme un des enjeux essentiels du développement durable.

Aujourd'hui, plus personne ne remet en cause l'importance de la diversité biologique pour le présent et pour les générations futures, mais il faut bien reconnaître que de nombreuses activités humaines continuent de réduire le nombre d'espèces vivantes parmi lesquelles, l'agriculture intensive, l'épandage massif de produits phytosanitaires, la pêche intensive, l'élevage industriel, la chasse d'espèces protégées et la déforestation.

Il sied de s'engager plus pour défendre la biodiversité et la Convention sur la diversité biologique, ratifiée par cent quatre-vingt-seize États, vise justement à la défendre. Cet instrument légal international a pour objectifs la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et de ses ressources génétiques, ainsi que le partage juste et équitable des avantages qui en découlent.

La Journée mondiale, célébrée chaque 22 mai, se déroule cette année sur le thème « Notre biodiversité, notre nourriture, notre santé ». Elle devrait nous sensibiliser à notre accès à une plus grande variété d'aliments que nos parents ou nos grands-parents. Mais cette diversité n'aura nullement été mise à profit pour l'amélioration de la santé humaine. Le thème retenu vise à exploiter les connaissances et à sensibiliser davantage à la dépendance de nos systèmes alimentaires, de notre nutrition et de notre santé à la biodiversité et à des écosystèmes sains.

Le thème célèbre également la diversité fournie par nos systèmes naturels pour l'existence et le bien-être de l'humanité sur Terre, tout en contribuant à d'autres objectifs de développement durable, notamment l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la restauration des écosystèmes, une eau plus propre et la faim « zéro ».

Au cours des cent dernières années, plus de 90% des variétés de cultures ont disparu des champs des agriculteurs. Ce réel déclin de la biodiversité, en particulier agricole, disparaît au même titre que les connaissances essentielles sur la médecine traditionnelle et les aliments locaux, ce qui n'est pas sans incidence sur des maladies ou des facteurs de risque pour la santé, tels que le diabète, l'obésité et la malnutrition, mais aussi a un impact direct sur la disponibilité des médicaments traditionnels. Ainsi donc, cette journée tend à rappeler que chaque habitant de la planète doit participer au ralentissement de la perte de biodiversité, en s'intégrant à son environnement, en étant consommateur, au sens large.

Ferréol Gassackys

NATIONAL

Les barrages pour Le Mans, Tours et Mabella relégués

L'édition 2018-2019 de National 1 s'est achevée le 17 mai soir. A la lutte avec Laval, Le Mans de Ryan Bidounga accroche les barrages pour la montée en Ligue 2 contre Sochaux. Buteur, Bevic Moussiti Oko termine la saison avec huit réalisations.

National, 34^e et dernière journée

Dix-huitième homme, Ryan Bidounga était dans les tribunes lors de la victoire du Mans sur Chambly (2-1). Les Sarthois arrachent la troisième place, synonyme de barrages face au 18^e de Ligue 2.

Dans le même temps, Quevilly a battu Laval au terme d'un match fou (4-3). Titulaire, Bevic Moussiti Oko a inscrit le but du 3-2 d'une frappe croisée à la 50^e mn. Son huitième but en seize matchs sous le maillot du QRM, neuvième au classement final.

Mons Bassouamina, de retour de blessure, est entré en fin de match, alors que Boulogne-sur-Mer tenait sa victoire face à Drancy (2-1). Davel Mayela, lui, n'était pas retenu dans le groupe nordiste.

Déjà sauvés, Randi Goteni, titulaire, et Dunkerque battent Avranches (3-0) et gagnent une place (11^e avec quarante-trois points).



Face à Laval, Bevic Moussiti Oko a marqué son 8^e but de la saison (DR)

Sans Fred Salem-Ngabou, convalescent, Concarneau partage les points avec Bourg-en-Bresse (0-0). Les deux équipes conservent leur 13^e et 14^e rangs et sauvent leur place en National.

Tenu en échec par Cholet (2-2), Tours échoue à la 15^e place et évoluera en CFA la saison prochaine. Yann Mabella était absent, au même titre que Bradley

Mazikou.

Premier but de la saison en championnat pour Jonathan N'Sondé. L'attaquant prêté par Nantes a porté le score à 2-2 à la 83^e mn du match nul de l'ES-SG à Villefranche. Un score final qui ne change rien pour l'Entente-Sannois-Saint-Gratien, déjà condamnée à retrouver la CFA.

Camille Delourme

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Université des Connaissances Africaines (UCA) organise la 1^{ère} **Journée Nationale de la Qualité et de l'Excellence Congolaise**, le 23 mai 2019, à l'auditorium du Ministère des Affaires Etrangères à Brazzaville, sous le thème « **Importance et enjeux de la Qualité dans le développement durable** ».

Cette initiative citoyenne vise à créer, en cette période de crise, une dynamique nationale autour **l'Excellence Congolaise**.

Ce premier événement réunit les ministères, les entreprises (Grands Groupes, PME, PMI, Startup), les administrations, les universités & écoles de management, les hôtels des villes de Brazzaville et Pointe-Noire, les hôpitaux & cliniques, les fondations et ONG, la presse & les médias et les usagers du service public.

Cette journée débutera avec les **plénières** le matin (8 intervenants) et s'achèvera par la remise des **Trophées** l'après-midi.

Qu'est-ce que c'est Quality Day ?

- Quality Day est le rendez-vous professionnel des producteurs de la Richesse Nationale.
- C'est la rencontre nationale des professionnels de la Qualité Nationale.
- C'est le lieu unique d'échanges autour de la valeur ajoutée nationale.
- Quality Day est l'occasion de découvrir les Métiers et Services de la Qualité pour les organisations.

Quality Day permettra pour la 1^{ère} fois au Congo de récompenser :

La Qualité - Le Mérite - L'Excellence - La Compétence - Le Savoir-faire

Nous réaliserons à cet effet :

- La première cérémonie congolaise de remise des prix de la Qualité.
- La présentation officielle du **Contrat Qualité Congo**.
- Des offres de formations aux Métiers de la Qualité.
- Des sessions de formations certifiantes à la Qualité.
- Un autodiagnostic qualité des entreprises candidates.
- Un accompagnement qualité et une communication institutionnelle adaptée des nominés sur 1 an.

Nous vous invitons à vivre avec l'ensemble des parties prenantes la journée de l'Excellence Congolaise

- Soyez acteur de votre Qualité
- Célébrons le mérite et le savoir-faire congolais

Ensemble valorisons l'Excellence Congolaise

Contact presse : 05 626 9535
www.uca-qualityday-congo.online
infos@uca-qualityday-congo.online

INTERVIEW

Brice Voltaire Etou-Obami : « A travers mes publications, je partage mon expérience des audits des comptes consolidés »

De nationalité congolaise et vivant à Brazzaville, Brice-Voltaire Etou-Obami, 47 ans, expert-comptable agréé Cémac EC n°389, est commissaire aux comptes et associé gérant du cabinet Cacoges. Il a publié trois ouvrages sur l'audit et les règles du droit, dont « Comptabilisation et audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice » ; « Recueil des textes » et « Les fondamentaux de la consolidation et de la combinaison en référentiel syscohada révisé ». Dans cette interview exclusive, l'auteur décrypte chacun de ces ouvrages.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Qui êtes-vous ?

Brice Voltaire Etou-Obami (B.V.E-O) : Je suis associé gérant-Team Leader Fatca et Team leader audit des coûts pétroliers. A propos, je cumule dix-huit ans d'expérience dans le domaine de la banque, de l'assistance comptable et des institutions financières dont onze ans de conseil au sein de grands cabinets internationaux. J'ai piloté de nombreuses missions d'assistance au gouvernement dans la privatisation du secteur bancaire ainsi que des missions de mise en conformité du système de contrôle interne des banques. Mon expertise développée dans le secteur pétrolier et des mines fait de moi aujourd'hui un acteur à la notoriété établie dans l'audit et le conseil au service de l'industrie pétrolière et minière dans la sous-région Afrique centrale. Je justifie également d'une bonne expérience en matière d'audit comptable et financier, commissariat aux comptes, commissariat aux apports/fusion, évaluation des procédures d'organisation et de contrôle interne et la consolidation.

L.D.B. : Qu'est-ce qui a motivé la publication de vos trois ouvrages ?

B.V.E-O : Après tant d'années d'expérience dans les cabinets internationaux, dont à NC Young en France, Belgique, Congo, Gabon, Cameroun, cette expérience acquise m'a permis, à partir de 2010, de commencer avec le cabinet Cacoges, aujourd'hui membre du réseau Esco qui est le sixième réseau international dans le monde. Nous avons pensé qu'on devrait quand même apporter notre pierre à la formation et, pour ce faire, il était nécessaire d'écrire des ouvrages pour que cette connaissance ne s'envole pas, pour que les jeunes techniciens, étudiants, tous ceux qui évoluent dans ce secteur aient cette matière qui contribue dans la doctrine comme les premiers auteurs, les premiers écrivains aussi. Donc, nous continuerons toujours d'écrire chaque fois qu'on aura du temps, afin de transférer ce savoir progressivement vers la formation. Voilà l'objectif qui nous amène à publier ces ouvrages. Ce n'est donc pas dans un sens de faire

des économies des échelles, c'est plutôt pour former les autres et laisser des moyens qui contribuent à leur formation. Nous avons des ouvrages sur l'amont pétrolier, la comptabilisation (fondamentaux de l'Ohada), sur la consolidation et les textes, sur le droit. Ce sont ces connaissances que nous mettons à la disposition des autres pour qu'ils apprennent.

L.D.B. : Parmi ces trois publications, il y a « Comptabilisation et audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice ». De quoi s'agit-il dans cet ouvrage ?

B.V.E-O : Dans ce livre, j'aborde des aspects liés au contrat de partage de production (CPP). En effet, cet ouvrage fournit un panorama complet des normes comptables et des approches d'audit. Il conclut sur le risque inhérent qui influe sur l'approche d'audit des sociétés non opératrices en proposant une démarche plus aisée. Le livre est destiné à un public concerné par les différents aspects de la comptabilité et de l'audit dans l'amont pétrolier.

L.D.B. : La comptabilisation et l'audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice font-ils appel à une bonne maîtrise de l'amont pétrolier ?

B.V.E-O : Effectivement, l'ouvrage souligne que la comptabilisation et l'audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice font appel à une bonne maîtrise de l'amont pétrolier. En effet, les étapes conduisant à la production du pétrole et du gaz sont diverses, complexes et coûteuses. Diverses car, de la géologie à l'étude des gisements, la mise à jour des hydrocarbures fait intervenir de nombreuses spécialités et normes de comptabilisation. Complexes, comme en témoigne le développement du métier d'architecte pétrolier qui coordonne l'ensemble des opérations. Coûteuses du fait que les investissements en exploration et en production représentent plus de la moitié des investissements du secteur pétrole et gaz. De plus, le cadre contractuel de l'amont pétrolier fait jouer plusieurs acteurs et plusieurs contrats (Contrat de concession, contrat de partage de production,

contrat d'association...).

L.D.B. : Quel est le plan comptable à utiliser et en combien de parties et chapitres est structuré ce livre ?

B.V.E-O : Le plan comptable à utiliser, en ce qui concerne les normes internationales, il s'agit de PCG, Ukgaaap, Usgaap, FAS et IAS alors que pour les normes locales, c'est le plan comptable de l'Ohada qui s'applique.

Ce livre est structuré en quatre parties dont chacune contient deux chapitres. La première est intitulée « Généralités sur les contrats ». Elle dispose de deux chapitres, à savoir « Contrat de partage de production » et « Régimes concession ». La deuxième porte sur « Les normes comptables et comptabilisation des coûts pétroliers », avec pour chapitres « Normes comptables internationales applicables à l'industrie pétrolière » et « Comptabilisation des coûts pétroliers ». La troisième partie a pour titre « Audit des CP » et comprend les « Phase préliminaire » et « Contrôle des coûts par nature ». Enfin, la quatrième partie est intitulée « Limitations et propositions » et ses chapitres sont intitulés « Limitations » et « Propositions ».

L.D.B. : Parlons de votre deuxième publication, « Recueil des textes ». Qu'est-ce que l'on peut retenir de celui-ci ?

B.V.E-O : Paru aux éditions Les Dicitre, cet ouvrage vendu à soixante mille francs CFA démêle et décrit, à travers ses trois cent quarante-neuf pages, les règles du droit fiscal, du droit social, du droit des sociétés, du droit commercial, du droit du travail, du droit douanier et du droit des sûretés. Il se veut un document pratique. Sa forme de recueil le rend aisément consultable. La sélection des thèmes traités est un reflet aussi exact que possible des réponses aux questions généralement posées dans un environnement professionnel, voire pratique. Ce livre est le fruit des compétences et du savoir-faire des équipes du cabinet Exco-Cacoges. Il est vrai que l'homme n'est pas omniprésent mais les professionnels de Exco-Cacoges s'évertuent à réaliser des travaux de qualité pour



Les Fondamentaux de la Consolidation et de la Combinaison

en Référentiel SYSCOHADA révisé



Brice-Voltaire ETOU-OBAMI

apporter de la valeur ajoutée aux clients. La compétence technique ne suffit plus à conquérir et fidéliser la clientèle et Exco se veut le précurseur d'une nouvelle façon d'aborder l'expertise comptable.

L.D.B. : Qu'aborde « Les fondamentaux de la consolidation et de la combinaison en référentiel syscohada révisé » et à qui s'adresse-t-il ?

B.V.E-O : Ce livre compte cent vingt-sept pages, subdivisé en six chapitres que sont « Définition de la consolidation » ; « Définition de la combinaison » ; « Processus de consolidation » ; « Processus de la combinaison » ; « Audit de la consolidation » ; « Cas pratiques ». Il constitue une étude complète des questions qui se posent à l'occasion des opérations de consolidation en référentiel comptable Ohada révisé et aux normes IFRS.

Il s'adresse aux étudiants, praticiens, professionnels et à tous ceux qui veulent disposer d'une solide étude sur la consolidation et la combinaison. C'est donc un outil indispensable pour appréhender au mieux cette matière d'une grande richesse. Il est vendu à 25 000 F CFA.

L.D.B. : Peut-on dire qu'à travers ces ouvrages vous partagez votre expérience des audits des comptes consolidés à certaines structures ?

B.V.E-O : A travers mes ouvrages, je partage justement mon expérience des audits des comptes consolidés,

notamment en France et à la Société nationale des pétroles du Congo. Déjà, lors de leur présentation, j'expliquais que c'est dans cet effort du métier de l'écrivain (...) que nous nous efforçons, tous les jours, à assurer cette pérennité comme le dit l'acte d'uniforme Ohada à son article 16, à savoir « Pour maintenir l'information et sa continuité dans le temps, la documentation a toujours été nécessaire ». C'est pour cette raison que nous pensons qu'il est nécessaire d'assurer ce transfert progressif du savoir en publiant ces livres et en mettant ce que nous avons, notamment la synthèse de nos connaissances, à la disposition du public congolais, des techniciens, des praticiens, des jeunes étudiants, cadres congolais qui évoluent dans différents secteurs.

L.D.B. : Revenons au cabinet Cacoges. Qu'est-ce qui a justifié sa création ?

B.V.E-O : Le cabinet d'audit Cacoges a totalisé ses dix ans d'existence. Il est né de la volonté des praticiens congolais et d'experts de renommée internationale qui ont voulu bien mettre à la disposition des Congolais une expertise de renommée, fondée sur une approche très pragmatique, une approche de métiers. Depuis 2017, il est membre d'un réseau international qui est sixième dans le monde, appelé Esco pour la partie francophone et Creston pour la partie anglophone.

Propos recueillis par Bruno Okokana

VIENT DE PARAÎTRE

Disponible à Brazzaville (Maison Harmattan) /
Pointe-Noire (Librairie Paillet ; Maison de la presse)

Vers la création d'une armée panafricaine
La Force africaine en attente (FAA): Quelle opérationnalité
La force africaine en attente: Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC)



L'auteur
Elton Paul NZAOU
Doctorant en Sciences Politiques

VISA-DUBAI 50 000

Pour tous vos renseignements nécessaires, veuillez-vous rapprocher de nos agences



BRAZZAVILLE

Tél. : 05 0566473 / 068360188 / 050202255 / 050090090

Email : directafricabzv35@gmail.com

POINTE NOIRE

Tél. : 05 5531787 / 06 06286167

Email : directafricapnr@gmail.com

DUBAI

Tél. : 00971 50 9916263 / 00971 58 2718358

00971 56 5946227 / 00971 55 5539340

EMAIL : directafricadxb@gmail.com

Direct Africa reste à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre séjour à Dubaï.

REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° SC 01/2019 / PD-PAC / UCP / RPM

« Recrutement d'un Consultant National chargé de réaliser les études techniques sur les travaux de construction des sièges de l'Unité de Coordination du Projet à Brazzaville et de l'antenne technique à Makoua »

1. Contexte et justification

1.1-Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant National chargé de réaliser les études techniques sur les travaux de construction des sièges de l'Unité de Coordination du Projet à Brazzaville et de l'antenne technique à Makoua.

1.2 Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2.- Objectif de la mission du Consultant

L'objectif global de la mission du Consultant est de réaliser les études techniques, élaborer les prescriptions techniques des travaux, plans de bâtiments à construire et des devis en fonction des quantités et des coûts unitaires par rubrique.

De façon spécifique, il s'agit de :

Mener une étude complète de construction des bâtiments administratifs ci-après :
 -Siège de l'Unité de Coordination du Projet à Brazzaville Maison de type écologique, en fon-

dation et structure durable en béton avec des murs, pavement en bois et un dispositif impeccable de raccordement en eau potable et en énergie solaire d'appoint ;

-Siège de l'antenne technique à Makoua. Une maison en matériaux durables avec fondation en béton et élévation blocs ciments, charpente et structure solide y compris un dispositif d'eau et d'électricité. Une maison de type moderne.

3.-Qualité et Profil du consultant

Le Consultant devra :

- Etre détenteur d'un diplôme d'architecte ou d'ingénieur (Bac+5) dans une institution agréée en République du Congo ou à l'extérieur du pays ;

- Avoir une solide expérience pour des prestations similaires (minimum 7 ans) ;

- Avoir réalisé au minimum deux missions similaires dans la sous-région ;

- Avoir une bonne connaissance de la rédaction des dossiers d'appel d'offre (spécifications techniques, établissement des bordereaux quantitatifs et estimatifs, différents plans d'architecture et de génie civils, ...);

- Avoir une parfaite maîtrise de la rédaction des différents rapports d'activités du projet et être capable de travailler de façon autonome ;

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment le logiciel Microsoft (Word, Excel...) et des dessins assistés à l'ordinateur (Autocad, Sketch Up, COVADIS, LISCAD,

Punch Pro ou similaire constitue un atout majeur...)

NB : fournir les preuves de toutes les informations données

4.-Durée et lieu de la mission

Le consultant architecte est recruté pour une durée de deux (2) mois calendaires. Le lieu de travail est Brazzaville, avec une mission à Makoua.

Dans tous les cas, il est demandé au consultant une grande disponibilité pour répondre à tout moment aux sollicitations du Client, ceci du début jusqu'à la fin de la mission.

Manifestation d'intérêt

Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, etc.) Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Sélection de consultants à Titre Personnel (STP) ».

Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

5. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 03 juin 2019 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMI N° 01/2019/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement d'un Consultant National chargé de réaliser les études techniques sur les travaux de construction des sièges de l'Unité de Coordination du Projet à Brazzaville et de l'antenne technique à Makoua ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville

Téléphone : (00 242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11

Email : pdpac.cg@gmail.com

Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: AGENT APPROVISIONNEMENT Grade - FSN-07

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 10 Mai 2019

DATE DE CLOTURE: 24 Mai 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un Agent Approvisionnement ayant une licence en gestion des affaires ou logistique, une excellente connaissance de la langue anglaise et française ainsi que trois (3) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'approvisionnement, de l'administration des conditions contractuelles, de la négociation et de la passation des marchés, de la modification des contrats et de la surveillance du rendement des entrepreneurs.

Sous la hiérarchie directe du superviseur de la section, le/la titulaire du poste sera responsable des achats de biens et services au niveau local et étranger.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt.

Bonne chance!

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JOSÉPHINE DIASSOBAKANA

Brice Bakouma, agent des Dépêches de Brazzaville, (Eric, Fortuné, Betie, Irda, Angéline, Murphy) Bakouma informent les parents, amis et connaissances, que le programme d'inhumation de leur mère, Joséphine Diassobakana, se présente comme suit :

Mardi 21 mai 2019 :

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU) ;

- 11h00 : recueillement au domicile sis à Moukondo, au n°4 de la rue Missakou (réf. rue du gros baobab-Moukondo en allant vers le mur de l'Asecna).

-12h00 : messe de requiem en la paroisse protestante de Moukondo ;

-13h00 : départ pour le cimetière familial de Louingué (district de Boko)



Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques a le profond regret d'informer à tout le personnel ainsi qu'à l'ensemble des acteurs des secteurs des Postes et des communications électroniques le décès de Patrick Tchicaya, trésorier principal à l'ARPCE, le 8 mai 2019 à Rabat, au Maroc. Le directeur général de l'ARPCE présente ses condoléances les plus attristées à la famille éprouvée.



Les familles Mavouenzela Mazelot, Kodiat et Kanza, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère et père, Jean Gilbert Mavouenzela Mazelot « Jimmy », le 10 mai 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N°22, rue Jean Gilbert Mazelot, quartier Mayanga (ex arrêt soudure), arrondissement 8 Madibou. Les obsèques auront lieu le 21 mai 2019 et se présenteront comme suit :

09h00 : levée de corps à la morgue municipale

10h30 : recueillement au domicile familial

12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint Pie X de l'OMS

14H : départ pour le village Bitala (Mpika Mbama, district de Goma Tsé-Tsé)

15H30 : inhumation au cimetière familial

17h30 : retour à Brazzaville et fin de la cérémonie.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE POINTE-NOIRE

Le bureau exécutif prône la rigueur budgétaire

L'assemblée locale poursuit sa sixième session ordinaire ouverte il y a quelques jours, en mettant l'accent sur la sécurisation des recettes municipales pour la réalisation de son programme.

Au nombre des affaires qu'examinent les conseillers, figurent en bonne place le rapport d'activités de l'intersession du bureau exécutif, les comptes administratifs et de gestion exercice 2018, l'accord de jumelage avec la ville de Walvis Bay (Namibie), enfin, l'accord de financement avec la Socofi. Dans son mot de circonstance lors de l'ouverture des travaux, Jean François Kando, président du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, a reconnu que malgré l'imagination, l'ardeur à la tâche et la combativité des élus locaux qui ont donné quelques résultats encourageants, beaucoup reste encore à faire, surtout en ce qui concerne la maximisation des ressources fiscales. « Il faut l'avouer, notre commune est

et demeure un puissant et impressionnant gisement fiscal, hélas! mal exploité, sinon inexploité », a-t-il dit. « La réussite de notre programme est non seulement au prix de notre capacité à mobiliser nos recettes mais aussi des mesures correctives destinées à limiter les pertes d'échelle consécutives aux nombreuses évasions fiscales constatées », a précisé Jean-François Kando. Traversé par une crise caractérisée par un amenuisement prononcé des recettes locales et une baisse très remarquable de la formation brute du capital fixe de sa ville, le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire reste déterminé à maximiser ses recettes. Son accord passé avec le cabinet d'études et de conseil Geeps consulting et l'implica-

tion des services des impôts lui ont permis de recenser 17 091 établissements dans quatre des arrondissements de la ville, à savoir Lumumba, Mvou-Mvou, Loandjili et Mongo Mpoukou. Le produit financier attendu est de 586 25. 000 francs FCA. Ce montant ne prend pas en ligne de compte plusieurs autres produits non encore inventoriés à ce jour. Il reste à terminer cette opération dans les arrondissements Tié-Tié et Ngoyo puis éditer les rôles correspondants pour leur mise en recouvrement par la recette municipale. Aussi, le conseil se doit sans tarder de mobiliser les ressources nécessaires afin que la plateforme sur la circulation des conteneurs, initiée en partenariat avec le guichet unique des opérations transfrontalières, soit opérationnelle. C'est également une piste de maximisation des recettes qui permettra à la ville de percevoir un produit sur chaque conteneur qui rentre dans le périmètre urbain. Par ailleurs, la lutte contre les



La couverture de l'ouvrage./Adiac

antivaleurs a amené le bureau exécutif à convoquer, conformément aux textes en vigueur, une commission de discipline au cours de laquelle des agents municipaux incriminés pour des actes de malversations financières au détriment de la collectivité ont été sévèrement sanctionnés. Notons que pour parfaire le financement et la réalisation de son programme de développe-

ment en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population, le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a opté pour la voie du partenariat public-privé, mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Les localités riveraines exécutent timidement la circulaire « Villes, villages et habitations propres »

Nous ne disons pas ici que seules les localités situées très loin des routes nationales traduisent dans les faits cette mesure. Nous faisons plutôt un constat empirique qui est le suivant : « Ces localités situées sur les nationales semblent très timides dans la mise en exécution de cette circulaire, alors qu'elles sont tout le temps vues et appréciées par des voyageurs ». Il est quand même inconcevable, car le constat nous venons de le faire il y a à peine quelques jours, que nombreux des chefs-lieux de sous-préfectures et certains centres urbains et villages situés le long des routes nationales présentent un état « très » insalubre des rues, avenues et des alentours immédiats des habitations publiques et privées. Où est donc passée la circulaire « Villes, villages et habitations propres » ? Dénonçons cet état de chose sans langue de bois, car la salubrité chasse la pathologie.

La vraie question est celle-ci : qu'attendent les habitants de ces localités pour traduire dans les faits cette circulaire relative à l'assainissement de l'environnement tous les premiers samedis de chaque mois ? On a l'impression que cette mesure ne concerne que Brazzaville, Pointe-Noire et quelques rares chefs-lieux des départements. En effet, nous constatons que certaines administrations publiques situées dans des centres urbains traversés par une route nationale sont envahies par des herbes et des tas d'immondices. Nous citerons nommément ces localités et administrations avec « arrêts sur images » si elles continuent à ne pas respecter cette circulaire.

Si les localités riveraines qui sont vues tous les jours traînent les pas pour l'assainissement, alors que serait le comportement des habitants des localités situées un peu plus loin des nationales où l'œil du voyageur ne les perçoit même pas pour appréciation ? N'ayons pas honte de le dire. La majorité de nos villes et villages qui sont situés sur les nationales sont trop sales avec certains endroits comme des parties de brousse.

En réalité, le premier samedi de chaque mois n'est qu'à titre symbolique poussant tout congolais où il se trouve de se donner aux opérations de désherbage, balayage et de nettoyage afin d'assainir l'environnement. Cette mesure est un appel à la quotidienneté des opérations de salubrité.

En observant attentivement l'état d'insalubrité criant dans lequel se trouvent certaines localités riveraines, nous pouvons dire qu'elles ne connaissent pas l'opération « Retroussons les manches ». Vous voyez des jeunes et vieux buvant et amusant non loin des herbes et des décharges nauséabondes sans gêne. Que ce soit au village ou en ville, l'assainissement autour des habitations ne chasse non pas seulement la maladie mais aussi des reptiles dangereux pour l'homme. Retroussons les manches pour la propreté de notre territoire national. Affaire à suivre.

Faustin Akono

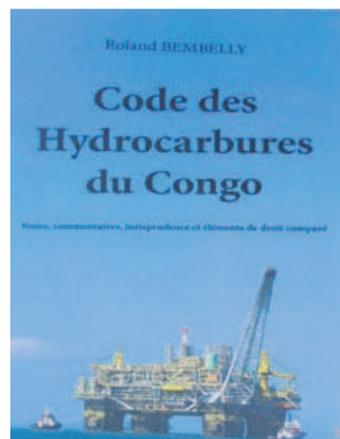
LIVRE

«Le Code des hydrocarbures du Congo» de Rolland Bembelly

Publié aux Editions Edilivre, l'ouvrage, étayé des notes et commentaires de l'auteur, est un véritable outil de travail pour les passionnés du droit en matière pétrolière dans le pays.

La nouvelle loi n° 28-2016 du 12 octobre 2016, fort de ses deux cent quinze articles et dix titres, vient parachever la réforme du droit des hydrocarbures au Congo opérée par la loi n°24-94 du 23 août 1994. Une réforme importante dans le domaine judiciaire et du monde des affaires puisqu'elle doit permettre l'exécution des contrats pétroliers. Plusieurs éléments nouveaux, en effet, sont introduits dans ce texte tel que souhaité par les chercheurs et les praticiens du secteur des hydrocarbures. Des éléments disséqués et expliqués par Rolland Bembelly dans son ouvrage, « Code des hydrocarbures du Congo », à travers des notes et commentaires auxquels il adjoint quelques rares décisions de justice ou de jurisprudence.

« En avocat averti, l'auteur passe en revue tous les aspects juridiques de la gestion des hydrocarbures à travers des annotations de jurisprudence, de doctrine tout en mettant en exergue le droit comparé en matière d'hydrocarbures », a écrit dans l'avant-propos, Cyriaque Annicet Nassy Prat, juriste, membre de Jufi consulting.



Le travail de recherche, la pertinence des analyses et l'esprit de synthèse dont a fait montre Rolland Bembelly pour écrire l'ouvrage peuvent être assimilés à une prouesse dans un univers où très peu de juristes s'y aventurent. Une performance aussi méritoire que celle d'avoir apposé un commentaire juste et judicieux sur les dix titres de la loi. En effet, de nombreux praticiens du droit se sont livrés juste à la vulgarisation de la nouvelle loi sur la réforme du droit des hydrocarbures au Congo ou à la publication des articles mettant en exergue ses innovations. Mais Rolland Bembelly, paré de sa rigueur scientifique, dans un style simple, clair et précis, brise l'hermétisme du droit pétrolier et minier pour le rendre compréhensible à tous. « L'ouvrage de Rolland Bembelly marque une réelle avancée dans l'univers juridique

congolais en ce qu'il permet de réaliser une belle jonction entre l'activité universitaire et l'activité économique. Le caractère pratique du droit des hydrocarbures est présent à travers des analyses doctrinales et jurisprudentielles pertinentes qui éclairent le sens des textes législatifs commentés », a écrit le préfacier, Me Jean René Gomez, avocat à la Cour, arbitre et maître assistant à l'Université Marien-Nguabi, spécialiste en droit Ohada.

Notons que Rolland Bembelly est avocat. Après avoir exercé aux barreaux de Paris et de Bobigny, en France, il poursuit sa carrière au barreau de Pointe-Noire, au Congo. Il est également docteur en droit (Université Paris X Nanterre, en France). Enseignant à l'École nationale de l'administration et de la magistrature, il y dispense le cours du droit pétrolier et minier. Il est l'auteur de nombreuses publications, notamment en droit Ohada. Rolland Bembelly a publié, en 2015, un ouvrage intitulé «Essentiel du droit minier au Congo», aux Editions Droit Afrique. Son nouvel ouvrage, «Le Code des hydrocarbures du Congo», peut être considéré comme un véritable livre de chevet pour praticiens du droit, administrations, collectivités locales, universitaires, étudiants, professionnels de droit et les sociétés pétrolières.

Hervé Brice Mampouya

SEMAINE CULTURELLE DES PEUPLES AUTOCHTONES AKA

Une exposition marque l'événement

L'activité, la troisième du genre, s'est tenue du 14 au 18 mai, au Centre culturelle russe (CCR) de Brazzaville, sur le thème « L'école de la forêt ». Au menu, des expositions et visites guidées, des spectacles et une conférence de presse.

La première édition de la Semaine culturelle des peuples autochtones Aka avait eu lieu en 2010, à l'institut français du Congo (IFC). Elle avait connu la participation du Pr Aron (référence mondiale en matière de musique), parrain de l'événement. La deuxième, quant à elle, s'était tenue en 2018 à l'IFC de Pointe-Noire.

Pour cette troisième édition, une exposition a été organisée au CCR, constituée d'objets des Aka, à savoir le patrimoine matériel et des photographies qui illustrent leur vie quotidienne dans la forêt. Il y a eu également la projection de quelques vidéos, pour bien expliquer aux visiteurs comment cela se passe dans la forêt.

Expliquant le thème de cette édition qui n'est autre que « L'École de la forêt », l'initiateur et concepteur de l'événement, Sorel Eta, a indiqué que la forêt, pour lui, est une école où l'on peut beaucoup apprendre. La différence qui existe entre l'école de la forêt et l'école occidentale n'est que l'écriture et la lecture. « Pour étudier à l'école de la forêt, on n'a pas besoin de l'écriture et de la lecture, contrairement à l'école occidentale où l'on doit passer par l'écriture et la lecture. A l'école de la forêt, ça se passe avec l'observation et l'imitation. Cela veut dire, on écoute, on imite, on observe et on imite. Du point de vue disciplines, les deux écoles ont les choses à enseigner », a-t-il soutenu.

Le chercheur a ajouté qu'à l'école occidentale, l'on apprend la phy-

sique, la chimie, la littérature, la philosophie, ... A l'école de la forêt, l'on étudie la botanique, le monde animal, la zoologie, le monde des animaux dans leur milieu naturel, la médecine traditionnelle, la climatologie, la pharmacopée. En fait, la forêt est un carrefour de plusieurs arts, a-t-il fait savoir.

«La scolarisation des enfants autochtones, un tort»

Pour Sorel Eta, l'une des motivations justifiant le thème de cette édition, c'est le fait que depuis un certain temps, le dossier des peuples autochtones est d'actualité au Congo, notamment la scolarisation de leurs enfants qui finira par mettre à mal leur culture ancestrale.

« Ayant parcouru la forêt avec les Aka pendant vingt-trois ans, j'ai appris des choses, j'ai vu comment cette culture est en train de disparaître, et cela me fait très mal parce c'est un patrimoine, un héritage légué par leurs ancêtres. Nous avons tous intérêt à œuvrer pour sa promotion et pour sa sauvegarde. Mais l'on constate que dans notre société, peu des gens connaissent les réalités de la forêt, les réalités que vivent les peuples autochtones », a expliqué Sorel Eta, défenseur acharné de la culture Aka et opposé à leur éducation à la manière occidentale.

« Il y a tellement des choses auxquelles nous n'avons pas encore accès. On risque de les perdre parce que nous les jugeons de loin et l'ethnocentrisme est en



train de prendre le dessus. C'est difficile pour moi de l'accepter. Raison pour laquelle nous vous avons invités. A travers cette exposition, nous allons effectuer un voyage au cœur la forêt, à la découverte de l'homme et de son milieu de vie », a précisé Sorel Eta, martelant sur la sauvegarde du patrimoine des peuples autochtones qui, selon lui, est peu connu par d'autres peuples.

Le directeur du CCR, Sergey Belyaev, a renchéri que l'humanité a ses racines en Afrique et ce sont les peuples autochtones qui ont gardé sinon sauvegardé cette culture initiale qui a survécu et qui donne la possibilité aux chercheurs ainsi qu'aux experts d'explorer le développement de l'humanité. « De mon point de vue, quand je regarde leurs concerts, leur mode de vie, c'est quelque chose

Les Aka devant le stand d'exposition de leurs objets qui s'appelle la vie intégrale ou l'art intégral... Nous sommes ravis d'assister à cette exposition consacrée à la vie des peuples autochtones. Nous avons fait cette exposition qui attire l'attention du public congolais, des autorités, des expatriés », a-t-il souligné.

**Bruno Okokana
et Larsain Polmer Nkenda
(stagiaire)**

RÉFLEXION

Le nouvel âge de la presse écrite

Alors et ceux, de plus en plus nombreux, qui nous lisent de par le vaste monde, nous voudrions aujourd'hui faire part de nos réflexions concernant l'avenir de la presse dite « écrite ». Non pour tirer un trait sur l'histoire des médias qui la constituent mais, bien au contraire, pour confirmer le fait que le rôle de ces mêmes médias dans la communication des cinq continents ne peut que s'affirmer dans les temps à venir.

Et, par conséquent, garantir à nos lecteurs le fait que les quotidiens, les agences de presse, les magazines comme les nôtres seront demain plus encore qu'aujourd'hui à leur disposition pour suivre l'actualité, à comprendre l'évolution de la planète, combattre les « fake news » qui envahissent la « toile », avoir une idée juste du monde très ouvert dans lequel nous vivons désormais.

Dans le domaine qui est le nôtre,

c'est-à-dire précisément celui de la « presse écrite », les avancées technologiques générées par l'informatique, le numérique, le digital et l'abolition du temps comme de l'espace qui en a résulté ces dernières décennies ont eu deux effets majeurs que l'on peut ainsi résumer :

° Premier effet : nos deux quotidiens, Les Dépêches de Brazzaville - Le Courrier de Kinshasa, et notre hebdomadaire Les Dépêches du Bassin du Congo sont devenus accessibles d'un clic partout dans le monde. Diffusés chaque nuit sur la « toile », ils sont accessibles simultanément à Beijing, à Londres, à New-Delhi à Paris, à Moscou, à Rio de Janeiro, à Canberra, à Alger, au Caire, à New York, à Tokyo, à Johannesburg et autres lieux. Alors qu'ils étaient enfermés jusqu'alors dans une zone géographique étroite, celle des deux Congo, ils sont devenus universels, si bien que les informations concernant

le Congo, la République démocratique du Congo et plus généralement l'Afrique centrale sont désormais accessibles à tout le monde.

° Second effet : l'ouverture rendue possible par la mutation numérique et digitale a permis de compléter l'offre que les groupes de presse comme le nôtre font à leurs lecteurs. Elle a tout d'abord développé fortement les informations rassemblées et diffusées en continu sur le web par notre agence de presse, l'Adiac, informations qui sont ensuite synthétisées chaque jour dans les colonnes de nos quotidiens. Elle nous a ensuite conduits à créer une chaîne de télévision numérique, Adiac TV, qui diffuse les interviewes de nombreuses personnalités, principalement dans le domaine culturel et artistique. Ce double mouvement a eu comme conséquence d'augmenter fortement notre offre dans le domaine de l'information et de donner au monde extérieur une vision plus

juste, plus précise, plus complète de l'Afrique centrale.

Alors que l'on prédisait il y a peu un affaiblissement continu de la presse écrite sur les cinq continents en raison de l'importance croissante des moyens de communication numériques – radios, télévisions, réseaux sociaux –, c'est exactement l'inverse qui se produit aujourd'hui à l'échelle de la planète. Et tout indique que les temps à venir verront ce mouvement s'amplifier en raison des avancées spectaculaires qui continuent de se produire sur le plan technologique, avancées que nous observons nous-mêmes avec la plus grande attention car elles nous permettront, dans le proche avenir, d'améliorer encore notre offre dans le domaine de l'information.

Soyez donc rassurés, vous qui lisez ces quelques lignes : nous ferons en sorte que ce nouvel âge de la presse écrite profite pleinement au Congo.

Jean-Paul Pigasse